

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Fêtes du mois d'octobre, 65. — Pensionnat du Mont-Saint-Louis, 66. — Consultation, 67. — A propos d'instruction, 67. — Les journaux et la gent écolière, 69. — Historique des paroisses du diocèse de Québec, 69. — Décret général sur les oraisons et la prose des messes de requiem, 70. — Changements ecclésiastiques, 71. — Obéissance des prêtres à leur évêque, 72. — Bon à retenir, 72. — Pensée, 72. — A travers le "dictionnaire de nos fautes," 73. — La propagande de Chiniquy dans le comté de l'Islet, 73. — Deux bohèmes, 73. — Réflexion d'une *Semaine Religieuse* de France, 73. — L'Eglise du Canada, 73. — Sainte Enkratida vierge et martyre, 76. — Memento hebdomadaire, 80.

Fêtes du mois d'octobre

Le Saint Rosaire. — A l'occasion de cette fête, renouvelons la résolution d'être fidèles à la récitation quotidienne du chapelet, en méditant sur les mystères.

Les fidèles qui, du premier octobre au premier novembre inclusivement, récitent chaque jour le chapelet, les litanies de la Ste Vierge et la prière suivante à St Joseph, publiquement ou privément, s'ils ne peuvent faire autrement, outre les indulgences déjà accordées à la récitation du chapelet et des litanies, peuvent gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, en priant aux intentions du S. Pontife, et une indulgence plénière aux conditions ordinaires, s'ils ont assisté au moins dix fois aux exercices publics, ou si légitimement empêchés, ils les ont fait en particulier.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et après avoir imploré le secours de votre très sainte Epouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage.

Nous vous supplions ardemment par ce lien sacré de charité qui vous unit à la Vierge immaculée Mère de Dieu, et par l'a-